



FLASH INFOS



N° 6

Novembre 2007

Concours illuminations 2007

La fin d'année approche, tous les lévisiens sont invités à participer au traditionnel concours d'illuminations de Noël proposé par la commission animation. Trois prix d'une valeur de 100 euros environ chacun récompenseront cette année :

- la plus belle composition individuelle (maison ou jardin),
- l'originalité
- le plus bel élément décoré (porte, fenêtre, balcon, portail, grille, arbre...)

Le village brillera pour la joie des petits et des grands.

Le concours se déroulera du lundi 10 au vendredi 21 décembre 2007.

Pour être primé, le lieu devra avoir été illuminé dès la tombée de la nuit, jusqu'à 22 heures, pendant toute la durée du concours. Toute personne ou famille, propriétaire ou locataire, demeurant sur le territoire de la commune peut participer au concours à l'exception des membres du jury.

L'inscription est gratuite. Le seul fait de décorer ou d'illuminer sa maison ou alentours pendant la durée du concours tient lieu d'inscription. Les illuminations devront être visibles depuis la voie publique. Règlement complet disponible en mairie.



En bref

Accueil des nouveaux lévisiens

Le vendredi 16 novembre, les élus accueilleront les lévisiens arrivés dans notre commune depuis la fin 2006. Moment privilégié de convivialité et d'information.

La commune a reçu des félicitations du jury des villes et villages fleuris 2007.

Le 11 novembre marque la fin de la première guerre mondiale



dite la «Grande Guerre». Au terme de 4 années de combats acharnés, l'Allemagne signe le 11 novembre 1918 l'armistice et restitue l'Alsace et la Lorraine à la France.

Un hommage a été rendu devant le monument commémoratif de Lévis aux lévisiens et à tous ceux qui se sont battus pour la France et le triomphe de la liberté. En ce 90ème anniversaire, l'engagement des premiers contingents américains et portugais symboles des renforts alliés qui décideront du sort de la guerre a été rappelé par Monsieur Vandewalle, député-maire de Lévis-Saint-Nom. Comme chaque année, l'Harmonie Municipale a accompagné cette cérémonie.



Parc Naturel Régional de la Haute vallée de Chevreuse



La charte du Parc doit être révisée afin de renouveler le classement du territoire. La charte actuelle du Parc Naturel Régional de la Haute vallée de Chevreuse expirera en janvier 2011, après 12 ans d'existence.

Composé de 21 communes, 46 000 habitants, 2 villes-portes, 25 000 hectares dont 11 000 de forêts, près de 1000 édifices, maisons anciennes et oeuvres d'art, 250 km de sentiers de randonnée pédestre, le Parc a permis de conserver le caractère rural authentique de la Haute Vallée de Chevreuse, en dépit de sa situation périurbaine. (suite page 2)

Les travaux d'automne s'achèvent



Route de Coignières

Les travaux route de Coignières sont achevés et la circulation rétablie entre la Recette et le Val Favry.

Les travaux d'assainissement se terminent également chemin de l'ancien presbytère et route départementale D58. L'opération a fait l'objet d'un avis de marché pour une inspection télévisée et essais de compacité et d'étanchéité en vue de la réception de travaux du réseau des eaux usées.



La nef de l'église



Le Pommeret



D 58



Les chiffres du mois

En 2005 : 13 702 repas pour l'école et 1 270 repas pour le centre de loisirs

En 2006 : 16 085 repas pour l'école et 1 441 repas pour le centre de loisirs

Lévis-Saint-Nom  commune du Parc



Assujettissement des locaux vacants à la taxe d'habitation

Le conseil a décidé d'assujettir à la taxe d'habitation, pour la part communale, les logements vacants depuis plus de 5 ans.

Sont concernés les logements habitables, c'est-à-dire clos, couverts et pourvus des éléments de confort minimum (installation électrique, eau courante, équipement sanitaire).

La taxe d'habitation due au titre de ces logements est établie au nom du propriétaire, de l'usufruitier, du preneur à bail ...

La base d'imposition est déterminée selon les

modalités retenues pour une résidence secondaire. Ainsi, cette base ne fera l'objet d'aucune réduction. Ne seront donc pas applicables les allègements prévus uniquement en faveur de l'habitation principale : abattements obligatoires pour charges de famille, abattements facultatifs à la base ou abattement en faveur des personnes handicapées.

Est considéré comme vacant, un logement libre de toute occupation pendant plus de cinq années consécutives. En cas d'occupation d'un

logement pour une durée supérieure à 30 jours consécutifs au cours d'une des 5 dernières années, la condition de vacance n'est plus satisfaite. La preuve de l'occupation peut être apportée par tous moyens, notamment la déclaration de revenus fonciers des produits de la location, la production des quittances d'eau, d'électricité, de téléphone.

En cas d'erreur sur l'appréciation de la vacance, les dégrèvements qui en résulteraient seront supportés par la commune.



Parc Naturel Régional de la Haute vallée de Chevreuse



La charte du Parc doit être révisée afin de renouveler le classement du territoire. Dans sa délibération du 27 juin 2007, le Conseil Régional d'Île-de-France a décidé

- la mise en révision de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse,

- de porter à 77 communes (171 000 habitants. Jouars-Pontchartrain, la Queue-en-Yvelines, Mittainville, Orphin, Saint-Martin-de-Bréthencourt, Courson-Monteloup, Saint-Jean-de-

Bauregard et Gif-sur-Yvette en constitueront le nouveau périmètre d'étude de révision.

La procédure de révision de la charte nécessite environ 4 ans. Un nouveau projet pour le Parc sera élaboré en concertation avec les acteurs du territoire. Il s'appuiera sur le bilan et l'évaluation de l'action du Parc pendant les 12 années écoulées ainsi que sur un diagnostic du territoire proposée par la Région pour aboutir sur un projet partagé. S'en suivront une enquête publique et une procédure d'approbation de l'avant-projet puis du projet de charte par les partenaires et le Ministère en charge de l'environnement.

Yves Vandewalle, Président du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, a invité les élus de Lévis Saint Nom à entreprendre, dès à présent, les premières démarches nécessaires

à l'engagement de la commune dans la procédure de révision.

En réponse, le Conseil municipal a souhaité être représenté dans les 5 commissions de travail thématiques suivantes :

- Environnement - Milieux naturels,
- Urbanisme - Habitat - Paysage,
- Maîtrise des énergies,
- Développement économique et tourisme,
- Communication - Stratégie participative - Education.

Mesdames Bucher Francette, Dormois Michèle Feuvrier, Gisèle, conseillères municipales, et Monsieur Alisse Bernard, Adjoint au Maire, ont été confirmés dans leur souhait de participer à ces différentes commissions.

La première phase de concertation entre l'ensemble des acteurs concernés se déroule d'octobre à décembre 2007.

CCAS

Le conseil municipal et les membres du Comité Communal d'Actions Sociales (CCAS) invitent les retraités de 60 ans et plus à un déjeuner amical de fin d'année, samedi 8 décembre à 12 heures.



Les conseillers municipaux, entourant leur député-maire Yves Vandewalle qui leur a servi de guide à l'assemblée nationale, ont pu assister au débat sur le financement de la sécurité sociale

Les «Petits Câlins»

Le Centre de loisirs pourrait être ouvert du 2 au 4 janvier 2008 s'il y avait au moins 8 inscrits par jour. Si vous êtes intéressés, contactez Caroline Rimbault au Centre de Loisirs avant le 20 novembre 2007.

A l'école



Samedis libérés

24 novembre,
22 décembre, 19 janvier

Vacances scolaires

Samedi 22 décembre au lundi 7 janvier 2008

Cantine scolaire

Un avis d'appel public à la concurrence est en cours pour la fourniture et livraison de repas en liaison froide pour l'école et le centre de loisirs. Le marché sera passé pour une durée d'un an, à compter du 1er janvier 2008 et ce jusqu'au 31 décembre 2008 ; il pourra être reconduit annuellement pour une durée totale ne pouvant dépasser trois ans. La qualité et l'équilibre des repas tiennent une place prépondérante dans le choix du prestataire.

Projet « Ateliers – Spectacles Cirque »

Les élèves des quatre classes de primaire (soit 103 enfants) répartis en deux groupes vont participer au projet proposé par le Cirque RENO, dans le cadre d'une convention signée avec la PEP (Pupilles de l'Enseignement Public des Yvelines). L'opération se déroulera du 10 au 15 mars et du 17 au 21 mars 2008. Les enfants, encadrés par les

enseignants et les professionnels du cirque, participeront à divers ateliers d'initiation et produiront deux spectacles sous chapiteau, offerts par eux-mêmes aux parents qui seront spectateurs.

Professeur d'anglais

L'école primaire bénéficie d'une nouvelle intervenante en anglais.

Les nouveaux représentants de parents au conseil d'école

Les nouveaux représentant ont été désignés lors des élections qui se sont tenues le samedi 13 octobre 2007.

Titulaires :

- Florence Simonnet (PS/MS)
- Vincent Hébert (PS/GS)
- Sylvie Monnot (CP/CE1)
- Jean-Marie Orain (CE1/CE2)
- Nathalie Stéphane (CE2/CM1)
- Marianne Chanteraud (CM1/CM2)

Suppléants :

- Myriam Santerne (PS/MS)
- Dominique Gobin (PS/GS)
- Claire Chatain (CP/CE1)
- Sylvie Gontier (CE1/CE2)
- Stéphane Blondelle (CE2/CM1)
- Anne Bergantz (CM1/CM2)

Election des représentants à la Caisse des Ecoles le samedi 8 décembre 2007

Vous êtes sociétaire de la Caisse des écoles et à ce titre vous pouvez devenir représentant au Conseil d'Administration.

La Caisse des Écoles

- participe au financement des récompenses remises aux enfants à la fête de l'école,
- finance les goûters, les sorties et les voyages organisés par les enseignants,
- encourage l'acquisition de fournitures et d'équipements scolaires.

A Lévis Saint Nom, elle gère également le Centre de loisirs, garderie et l'étude post scolaire des Petits Câlins.

Le conseil d'administration détermine les actions et les activités, délibère sur les comptes de l'exercice clos et vote le budget préparé en concertation avec les enseignants.

L'élection de trois délégués se déroulera le 8 décembre 2007. Les listes de candidats seront établies sur la base des coupons réponse à retirer et à retourner en mairie avant le 26 novembre 2007.



TBL Lévis

La troupe de TBL « Le Boulevard de Lévis » remercie de tout cœur, son fidèle public qui l'a accompagné pendant les 6 représentations d'octobre 2007.

Ce fut un réel plaisir de jouer devant vous. Vous nous avez réservé un accueil formidable, comme tous les ans, et c'est toujours aussi agréable.

Pour vous faire encore rire en octobre 2008, nous allons nous remettre au travail très rapidement, et tout d'abord, il nous faut sélectionner une pièce de théâtre vivante, drôle, pouvant être montée par notre troupe.

Afin d'assurer le rajeunissement de la troupe, et pour monter certaines pièces, nous avons besoin d'une plus grande diversité d'âge dans notre troupe. Nous recherchons, pour cela, des personnes qui souhaitent « s'éclater » sur les planches.

Nous aimerions que des jeunes (18/35 ans) filles ou garçons, débutants ou non, nous rejoignent. L'envie et l'enthousiasme sont plus importants que l'expérience.

Si vous êtes intéressé(e)s, et nous sommes certains que des vocations se manifesteront, vous pouvez contacter le président de TBL : Serge LAVERGNE au 01.34.61.63.67 ou au 06.60.08.64.54.



soirée **Jeu**x
de société

Samedi 17 Novembre
18 h 00
Salle Polyvalente

Buffet - Boissons
Hors-d'œuvre - Buvées
Gâteaux

Copy & coller
Harry Potter!

La Récré



Remerciements à tous nos adhérents, de la confiance qu'ils nous portent. Cette année nous avons de nombreux jeunes enfants inscrits à la danse « modern jazz », (dès l'âge de 4 ans). Le stretching a fait de nouvelles adeptes, messieurs vous êtes aussi les bienvenus... La plage des cours de piano a du être élargie au vu des nombreuses nouvelles demandes.

Dimanche 16 décembre, les élèves de piano et leur professeur vous proposent une audition à 16h salle d'Yvette.

Convocation à l'assemblée générale

Tous les adhérents sont conviés Assemblée générale annuelle de F2L, le mardi 20 novembre à 20h45. L'assemblée se tient dans la salle des associations, au 1er étage du centre polyvalent d'Yvette. A l'issue de la réunion les membres du bureau vous feront partager le verre de l'amitié.



La Récré invite tous les enfants de Lévis Saint Nom, avec leurs parents, à venir participer à une grande soirée jeux de société et dîner buffet, sur le thème de Harry Potter. Les petits de maternelle sont bienvenus, comme les grands. Il y aura un exemplaire du dernier tome de Harry Potter de des petits cadeaux à gagner!

Rendez-vous à la salle polyvalente le samedi 17 novembre à partir de 18h00.

Et comme chaque année, vous êtes tous invités à commander votre sapin de Noël à La Récré, tous les profits étant reversés à l'école. Les sapins seront livrés à domicile le samedi 8 décembre. Détails à venir dans votre boîte aux lettres!



Club des Jeunes d'Autrefois

Le Club des Jeunes d'Autrefois a profité d'un beau début de septembre pour se rendre dans les Côtes d'Armor durant une huitaine de jours, avec au programme les visites de Cancale, Saint Malo, l'île de Bréhat, Dinard, la Forêt de Brocéliande chère à Merlin l'Enchanteur et à la Fée Viviane.

Une belle surprise avait été organisée en secret à Sainte Suzanne où nous avons assisté à un spectacle médiéval de bonne qualité. Au village de vacances, le groupe folklorique de Plancoët nous a initiés aux danses bretonnes. Ajoutons qu'un excellent repas nous a été servi au superbe Manoir de la Vicomté, en un mot, un bon séjour avec un personnel attentionné et dévoué. Les membres du Club sont revenus enchantés.

Nos activités ne s'arrêtent pas là; en plus de nos goûters mensuels, nous avons préparé pour la fin de l'année une journée Cabaret avec un beau spectacle à Longjumeau, assorti d'un repas de qualité où même le Champagne est prévu. Nous profitons de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux adhérents.



L'AMICALE

ne marche pas que le

jeudi!
- Les 15 et 16 septembre, le cheminement sur le fief des Lévis lors des Journées du Patrimoine, fut un vrai succès: plus de cent visiteurs à l'église contre une quarantaine il y a deux ans.

- Cette nuit du 27 septembre le cerf braima à l'orée de la forêt de La Celle Les Bordes, l'AMICALE avait fait le déplacement pour l'entendre et, peut-être, l'apercevoir. Gratifié du cri de la chouette et de la rencontre de quelques sangliers, un petit groupe eu la chance d'entendre le cervidé à une centaine de mètres. Puis sur le retour, de voir une biche accompagnée de son jeune d'un an; plus loin un renard pressé qui traversait la route et enfin, un magnifique chevreuil doté de deux beaux bois qui broutait paisiblement près de Maincourt.

- Le 13 octobre, Assemblée Générale qui a reconduit le bureau en place fut suivie d'un bon déjeuner dans la bonne humeur au restaurant l'Ermitage à Senlis, près des Cascades et Roches des Vaux de Cemay.

- Le 20 octobre, nous étions 29, de 10 mois à 77 ans, pour effectuer une visite guidée du très beau château de Maintenon. Un soleil radieux mettait en valeur le parc avec, en toile de fond, les ruines de l'aqueduc voulu par Louis XIV pour alimenter les bassins de Versailles. Après un excellent déjeuner près d'un grand feu de bois au manoir de Verchère nous avons visité la ferme de Boisricheux et son jardin médiéval qui recèle une grande variété de plantes dont les vertus nous ont été fort bien décrites.



La commune de Saint Léger en Yvelines, l'une des 56 qui souhaite intégrer le PNR, organisait le 21 octobre un rallye pédestre pour se faire connaître. Celle de Lévis était (fort bien) représentée par l'AMICALE.

- Lors de l'été 2005, nous apportions notre aide au chantier international organisé par le PNR pour restaurer la roselière située entre les hameaux du Pommeret et de la Recette. Depuis la végétation a quelque peu repris ses droits. Aussi, le 26 octobre, armés des outils et du courage nécessaires, nous nous sommes procurés, conseillés par le spécialiste du Parc, à l'épuisement naturel des souches* de cet espace d'une grande richesse végétale et biologique.



Prochaine sortie, samedi 1er décembre, visite des « passages de Paris »
* Celles et ceux qui veulent savoir comment procéder peuvent se renseigner auprès de l'AMICALE.



Ond'a Musica

fête la Saint Martin avec des châtaignes et du vin nouveau

Comité des fêtes

fête de l'automne 29 et 30 septembre



UFC Que Choisir



www.ufc-levis78.org

UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS – QUE CHOISIR de LÉVIS SAINT NOM

SIEGE SOCIAL : « Les Marronniers » - RD 58 – 78320 LEVIS SAINT NOM

fax : 01 34 61 90 47

E. mail : levissaintnom@ufc-quechoisir.org

Vente/ Achat de Logement = Diagnostics immobiliers

Diagnostics	Logement concerné	Personne susceptible d'intervenir	Délai de validité
Superficie	Lots de copropriété	N'importe qui (professionnel assuré de préférence)	aucun
Amiante	biens dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997	professionnel assuré et titulaire d'une attestation de compétence	Aucun
Plomb	biens dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1949	contrôleur technique agréé (liste sur www.btp.equipement.gouv.fr)	1 an
Termites	Logements situés dans une zone délimitée = renseignements auprès mairie ou préfecture	professionnel assuré	6 mois
Performance énergétique	tous les bâtiments	professionnel assuré	6 mois
Risques naturels et technologiques	Logements situés dans des zones à risque = renseignements auprès mairie ou préfecture	Documents disponibles sur www.prim.net et en mairie	10 ans

A venir

Etat installation de gaz	A partir du 1er novembre 2007	diagnostiqueur compétent et assuré	3 ans
Etat installation d'électricité	1er semestre 2008	diagnostiqueur compétent et assuré	3 ans
Etat installation assainissement non collectif	1er janvier 2013		

Novembre

Jeudi 15 : journée cabaret à Longjumeau (CJA)

Vendredi, 16 19h : accueil des nouveaux lévisiens

Samedi 24, 18h : Concert de la Sainte Cécile (Harmonie Municipale, salle Polyvalente)

Dimanche 25, 18H : Chœur Grégorien et Orgue. L'Ensemble Vocal A Tempo, dirigé par Romain Champion ; Naji Hakim, Titulaire des Grandes-Orgues de La Trinité. Plain-chant et improvisations à l'Orgue, pour un office religieux de l'Avent

Décembre

Samedi 1er : visite des passages de Paris (L'Amicale)

Dimanche 2 : 18H église - Violon et Orgue. Isabelle Lesage et André Isoir, Titulaire honoraire des Grandes-Orgues de Saint-Germain-des-Prés Autour des sonates de Biber, de Bach et de leurs contemporains français

Jeudi 6 : goûter (CCAS)

Samedi 8, 21H église - Soprano, violoncelle et Orgue, Dariusz Paradowski, Barbara Marcinkowska et Francis Vidil. Ave Maria de Caccini et de Mascani, Stabat Mater de Vivaldi, Salve Regina de Pergolèse...

Samedi 8 : déjeuner de fin d'année des retraités (CCAS)

Vendredi 14, 21H église - Musique Klezmer et Orgue, Le Quintette Yankele et Francis Vidil. Musiques sacrées et profanes d'Europe Centrale

Janvier

Jeudi 3 : goûter (CCAS)

Samedi 12 : soirée « Fado » Ond'a Musica (salle polyvalente)

Samedi 26 : soirée jazz et buffet avec Rock Session F2L (salle polyvalente)

Inscriptions sur les listes électorales

L'année 2008 sera une nouvelle année d'élections. Les élections municipales et cantonales se tiendront les 9 et 16 mars 2008. Les élections sénatoriales se dérouleront en septembre 2008 (les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect).

Vous êtes nouveau lévisien ou vous n'êtes pas encore inscrits, vous devez impérativement vous inscrire en mairie avant le 31 décembre 2007, au plus tard, afin que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1er mars 2008.

La mairie sera fermée les 24, 27 et 28 décembre et le 2 janvier 2008.

Elle sera ouverte les matinées des mercredi 26 et samedi 29 décembre et toute la journée du lundi 31 décembre.

Pour ce faire, munissez-vous de votre précédente carte électorale, d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire), et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Inscription d'office des jeunes

Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans entre les dates de clôture des listes électorales, soit entre le 1er mars de l'année en cours et le 28 février de l'année suivante, sont inscrits sans faire de demande individuelle. A titre de précaution, si vous ne receviez pas de courrier de confirmation, appelez la mairie pour vérifier votre inscription.

Au conseil municipal

Séance du 7 septembre 2007

Revision de la Charte du Parc naturel régional

Vu la délibération du Conseil Régional d'Île-de-France en date du 27 juin 2007, décidant de la mise en révision de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, le Conseil municipal souhaite être représenté dans chacune des 5 commissions de travail thématique.

Assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de cinq ans

Les logements vacants depuis plus de 5 ans au 1er janvier de l'année d'imposition seront, pour la part communale, assujettis à la taxe d'habitation.

Reversement de l'indemnité de fonction du maire

L'indemnité de fonction du maire soumise à écartement sera reversée, à part égale, aux 4 adjoints.

Réforme de l'urbanisme

Le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- institution de l'obligation de solliciter un permis de démolir sur tout le territoire de la commune,

- obligation de soumettre à déclaration préalable l'édification d'une clôture sur tout le territoire de la commune.

Décision budgétaire modificative

La décision budgétaire (commune) modificative n°2 est approuvée.

Avenant au bail de location avec le SIASY

L'avenant au bail avec le SIASY aux fins de récupérer un emplacement pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie par SFR est approuvé.

Convention avec SFR

Sous réserve de la conclusion d'un avenant au bail avec le SIASY, les termes de la convention entre la commune et SFR pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie sont approuvés.

Gaz de France

Le conseil prend acte du compte-rendu annuel

de concession présenté par Gaz de France.

Demande de subvention exceptionnelle

Il est décidé de ne pas donner suite à la demande de subvention de la mairie d'ASCAIN.

Syndicat interdépartemental pour la gestion des parcs de sports de Bobigny et la Courneuve

Le conseil accepte la demande d'affiliation volontaire au CIG du Syndicat Interdépartemental.

Questions diverses

- La commune a reçu des félicitations du jury des villes et villages fleuris 2007.

- Le panneau d'information a été installé sur le parking de l'école des Sources.

- Un emplacement de parking réservé handicapés a été créé sur le parking de l'école, à côté du panneau d'information.

- La suppression de la desserte particulière du Pommeret est effective

- Le plateau surélevé qui vient d'être installé à l'intersection des routes des Charmes et d'Yvette permet d'assurer le respect des priorités.

- La garderie périscolaire est à la limite de ses capacités d'accueil. Il n'est plus possible de prendre de nouvelles inscriptions.

Séance du 22 septembre

Rénovation d'un court de tennis

La mairie va passer la commande pour la rénovation totale d'un court de tennis, auprès de la société EURO 2000.

Avenant au contrat dommages aux biens

L'avenant de Groupama relative aux garanties dommages aux biens est approuvé.

Questions diverses

- L'école envisage de réaliser en mars 2008 un projet cirque dans le cadre de son projet d'école.

SICTOM

- Le SICTOM travaille sur la préparation du nouveau marché pour le ramassage des déchets.

Prochaine réunion du conseil municipal en mairie: jeudi 29 novembre 21 H



Concou le revoilà !

Non ce n'est pas l'oiseau qui annonce le printemps mais le temps d'hiver encore caché sous quelques superbes couleurs d'automne.

Notre vallée a déjà été touchée par quelques jours de gelée fin octobre; les dahlias et les bégonias en ont été les premières victimes. Il faut donc mettre à l'abri les plantes fragiles si l'on veut les récupérer l'an prochain. A la pace, replantez les bulbes de printemps (narcisses, tulipes, crocus...). C'est aussi le moment de planter des rosiers ou des plantes vivaces. Si ces dernières forment de grosses touffes, vous pouvez les diviser pour faire d'autres plantations ou les donner aux amis en échange d'autres variétés. Et, comme on dit à la Sainte Catherine, tout bois prend racine.

A bientôt.

Lucien



Environnement

Une TV verte sur le Web. La TV « des générations futures » traite de l'actualité du développement durable, des journées « Grenelle citoyen » à l'interview de la Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet lors de la journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles.

Le site : www.terre.tv

Vos petites annonces

Cherche baby-sitter, pour soirées en week-end et semaine. Tél. : 01.34.61.95.65 ou 06.03.71.67.65

Vend saxophone ténor

Yamaha YTS 25, bon état, avec valise rigide et accessoires, cause double emploi - prix 580 €
Tel. : 01 34 61 14 46 (après 18H)

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h

Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)

La mairie sera fermée les 24, 27 et 28 décembre et le 2 janvier 2008.

Elle sera ouverte les matinées des mercredi 26 et samedi 29 décembre et toute la journée du lundi 31 décembre.

Directeur de la publication : Patrice Legay - Rédaction et mise en page : Francette Bucher, Hélène Grindel, Stéphane Jost.

Impression : ISP Coignières -

Crédit photos : commission Info- différentes associations - PNR

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom

Tél : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr - E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr